

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

Date de Convocation

26 mars 2024

Nbre de Membres

En exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Marie RICHER, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : M. RICHER, J. LAVIGNE, H. FOURVEL-PELLETIER, P. IMATASSE, C. DE LA BROSSE, B. CHAZEIX, A. LAVAL, M. CHADEYRAS,

Absents : B. BARRAUD, V. COUDUN, F. FINAUD-QUAYRET, M. RKINA, S. PÉTEILH, C. WALTER, L. SALVINI,

Mr C. WALTER a donné pouvoir à Mme M. RICHER

Secrétaire de séance : Mme FOUILHOUX-ZANIN, cadre administratif

La réunion du conseil d'administration remplace celle du lundi 25 mars 2024 où le quorum n'avait pas été atteint. De ce fait, selon le règlement intérieur, la réunion suivante reprend le même ordre du jour.

Objet : Approbation du compte administratif 2023

Madame la vice-présidente présente à l'ensemble du Conseil d'administration le compte administratif de l'exercice 2023, puis sort.

Sous la présidence de Mr Augustin LAVAL, doyen de l'assemblé, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

1° donne acte à Monsieur le Président, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif du CCAS 2023, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	117 726,63 €	0,00 €	530 791,41 €	0,00 €	648 518,04 €
Opérations de l'exercice	98 855,24 €	107 427,46 €	2 276 867,91 €	2 157 602,40 €	2 375 723,15 €	2 265 029,86 €
TOTAUX	98 855,24 €	225 154,09 €	2 276 867,91 €	2 688 393,81 €	2 375 723,15 €	2 913 547,90 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	411 525,90 €	0,00 €	411 525,90 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULS	98 855,24 €	225 154,09 €	2 276 867,91 €	2 688 393,81 €	2 375 723,15 €	2 913 547,90 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	126 298,85 €	0,00 €	411 525,90 €	0,00 €	537 824,75 €

2° constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Fait et délibéré les jours, mois, ans ci-dessus.



Pour copie certifiée conforme,

Issoire, le 03/04/2024

Pour Le Président du CCAS,

et par délégation, la Vice-Présidente,

Marie RICHER